

Une victime des terrasses Montorgueil (11/10/09)

Le jeudi 20 août dernier, à 16h30, Mme K., une vieille habitante de la rue Montorgueil, est passée devant le restaurant Planet Sushi, dont la terrasse et le panneau de menu occupaient presque toute la largeur du trottoir. Comme un camion de nettoyage et des motos circulaient sur la chaussée, elle a été obligée de marcher tout au bord du trottoir, mais elle a glissé et elle est tombée. Des dames se sont approchées et lui ont proposé d'appeler les pompiers, mais un serveur de Planet Sushi s'est interposé : « *C'est inutile, elle va bien se relever toute seule* ». Mme K., sous le choc, restait à terre, et les deux dames, intimidées, n'ont pas insisté. Ce sont finalement deux clients qui l'ont aidée à se relever. Elle est rentrée péniblement chez elle et le lendemain, comme elle avait toujours aussi mal, elle s'est rendue à l'hôpital où elle a appris qu'elle avait une fracture du coude et a dû se faire plâtrer. Elle est restée traumatisée par cet accident et a décidé de porter plainte. Nous allons l'accompagner dans ses démarches et **nous sommes à la recherche de témoins qui auraient assisté à sa chute : merci de nous contacter au 01 42 21 99 32.**

Combien faudra-t-il d'accidents de ce type pour que l'Hôtel de Ville et la Préfecture de police se décident enfin à agir ? Si les contraventions s'avèrent insuffisantes, ils n'ont qu'à recourir aux fermetures administratives. Les restaurateurs de la rue Montorgueil qui étendent abusivement leurs terrasses comprendront peut-être alors qu'ils ne sont pas au-dessus des lois et que celles-ci leur imposent de respecter le passage d'1,60 m sur les trottoirs ! Voir à ce sujet l'excellent blog d'Emmanuel Matt (chercher : Montorgueil, lobby, impunité).

